



Strasbourg, le 22 octobre 1998

<cdl\doc\1998\summary\cdl-ud-pv20.f>

Diffusion restreinte

CDL-UD (98) 20

Or. Angl.

COMMISSION EUROPEENNE POUR LA DEMOCRATIE PAR LE DROIT

(COMMISSION DE VENISE)

20^e RÉUNION DU COMITÉ DE DIRECTION DU PROGRAMME UNIDEM

(Venise, le 15 octobre 1998)

RAPPORT DE RÉUNION

Le comité de direction du programme UniDem a tenu sa 20^e réunion le 15 octobre 1998 à Venise, sous la présidence de M. Özbudun (Turquie).

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le comité de direction adopte l'ordre du jour après y avoir ajouté un point intitulé «Demande de coopération de la part du Centre de constitutionnalisme et de culture juridique de Varsovie».

2. PROPOSITIONS RELATIVES AUX ACTIVITÉS FUTURES

Intégration régionale dans une perspective comparative

Le secrétariat informe le comité de direction que l'université John Hopkins de Bologne veut bien mettre à la disposition de la commission les infrastructures nécessaires à la tenue d'un séminaire du 18 au 21 mars 1999. Par conséquent, il vaudrait peut-être mieux organiser la réunion plénière de la commission – prévue en mars 1999 – juste avant ou après ce séminaire, afin de permettre aux membres de participer à ces deux réunions sans voyage supplémentaire.

Le comité de direction prend note de cette possibilité.

Quant au thème du séminaire, il a son origine dans une proposition du président, M. La Pergola. Ce thème devra cependant être défini plus précisément.

Le comité de direction convient de prendre une décision sur cette question lors de la réunion plénière, en présence de M. La Pergola.

La démocratie dans une société conflictuelle

L'organisation de ce séminaire part d'une proposition du Secrétaire Général du Conseil de l'Europe. Le comité de direction décide que cette question sera examinée en présence du Secrétaire Général, lors de la réunion plénière.

Le patrimoine constitutionnel européen: étude d'un cas fictif de jurisprudence constitutionnelle.

Le comité de direction est informé du succès du premier séminaire de ce genre, tenu à Montpellier en juillet 1998. L'université de Montpellier souhaite organiser un tel séminaire tous les ans en collaboration avec la commission.

Le comité de direction considère qu'on doit se réjouir de la proposition de tenir de tels séminaires à intervalles réguliers. Néanmoins, il semble difficile d'organiser ce séminaire tous les ans à Montpellier, compte tenu du fait que le programme UniDem s'adresse principalement aux pays d'Europe centrale et orientale.

Le comité de direction demande au secrétariat de prendre contact avec M. le Professeur Rousseau de l'Université de Montpellier, en vue d'établir si ce dernier serait disposé à organiser de tels séminaires alternativement à Montpellier et dans un pays d'Europe centrale et orientale.

3. DEMANDE DE COOPÉRATION DE LA PART DU CENTRE DE CONSTITUTIONNALISME ET DE CULTURE JURIDIQUE DE VARSOVIE

Le comité de direction est informé du fait que M. le Professeur Wyrzykowski, du Centre de constitutionnalisme et de culture juridique de Varsovie, a sollicité la contribution de la commission à l'organisation d'un séminaire sur la culture constitutionnelle du 5 au 7 mars 1999 à Varsovie.

Le comité de direction constate que ces dates sont extrêmement proches de celles du séminaire qu'il est proposé de tenir à Bologne ainsi que de la réunion plénière. En même temps, les préparatifs semblent être en très bonne voie, ce qui laisse peu de marge à une intervention de la commission. Ce séminaire ne devrait donc pas s'inscrire dans le cadre des séminaires UniDem. Toutefois, une contribution de la commission n'est pas à exclure: celle-ci pourrait, par exemple, dépêcher à Varsovie l'un de ses représentants.

A N N E X E I

LISTE DES PARTICIPANTS

SAN MARINO/SAINT-MARIN:

M. Giovanni GUALANDI, Vice-Président du Conseil de Présidence de l'Institut juridique de Saint-Marin

SWEDEN/SUEDE:

Mr Hans Heinrich VOGEL, Professor in Public Law, University of Lund

TURKEY/TURQUIE:

Mr Ergun ÖZBUDUN, Professor at Bilkent University, Vice-President of the Turkish Foundation for Democracy (Chairman/Président)

ASSOCIATE MEMBERS/MEMBRES ASSOCIES

ARMENIA/ARMENIE :

M. Khatchig SOUKIASSIAN, Centre arménien du droit

SECRETARIAT

Mr Gianni BUQUICCHIO

Mr Thomas MARKERT